



IDI est un fournisseur agréé de l'International Association for Orthodontics (IAO). Les programmes d'orthodontie de l'IDI répondent aux normes et standards de qualité de l'éducation continue de l'IAO. Les heures et crédits des cours IDI sont donc reconnus pour le IAO Tier Advancement.

Stage clinique ortho « In-Office »

Supervisés par Dre Gisane Roy ou Dr Pierre Pellan

Objectifs éducationnels

Une occasion unique de venir collecter un maximum d'informations au cœur d'une pratique privée dont l'orthodontie occupe une grande partie.

Il s'agit d'une des meilleures méthodes permettant d'apprendre rapidement un grand nombre de concepts et de les voir mis en pratique séance tenante. Il est alors possible de réfléchir tout haut, de questionner à souhait, de se doter de fondations solides.

Contenu

Ce stage va combiner des exposés théoriques ainsi qu'un suivi de patients à divers stages de leur traitement orthodontique (consultation, analyse, mise en bouche, fin de traitement)

Théorie

- Diagnostic
- Options de traitement
- Séquence de traitement
- Types de mécaniques selon les besoins

Observations en clinique

Apprentissage et discussions

À qui s'adresse ces stages cliniques ?

À tous les dentistes offrant des services d'orthodontie et désirant optimiser leurs habiletés cliniques et organisationnelles dans leur département d'orthodontie. Le dentiste peut venir accompagné de son membre du personnel impliqué à la chaise en orthodontie.

Lieux et Dates

Saint-Georges : sur rendez-vous

Cabinet dentaire les mordues

105-10665 1ère avenue, Saint-Georges (QC) G5Y 6X8

Québec : sur rendez-vous

Centre Dentaire Pellan & Lessard

210-2500, rue Beaufort, Québec (QC) G2C 0M4

Instructeurs



Dre Gisane Roy

DMD, IBO

Dre Roy a complété son Doctorat en médecine dentaire de l'Université Laval en 1996. Elle a aussi graduée de l'IDI (Institut dentaire international) en orthodontie et orthopédie dentofaciale en 2001. Passionnée par l'orthodontie, elle est également devenue Clinicienne-institutrice à IDI depuis 2002. Membre active de l'IAO (International Association for Orthodontics) elle obtient le Diplôme of the International board of orthodontics.

Cumulant 25 années d'expériences et plus de 1500 heures en formation continue en orthodontie, Dre Roy accorde une grande importance à l'orthodontie dans sa pratique. Pour offrir le meilleur à ses patients, elle travaille avec l'orthodontie fixe, amovible, invisible, la thérapie myofonctionnelle et elle mise énormément sur l'orthopédie dentofaciale pour assurer un bon développement facial dès la petite enfance. La formation continue est pour Dre Roy un mode de vie car de cette façon elle est toujours à l'affût des nouveautés et des progrès en orthodontie et ce, partout à travers le monde!



Dr Pierre Pellan

DMD, IBO, IAO MASTER INSTRUCTOR

Diplômé de l'Université de Montréal en 1995, il entreprend ensuite une année de résidence multidisciplinaire à l'Université Laval de Québec. Conférencier à IDI depuis 2000, il siège sur le conseil de l'International Association for Orthodontics depuis 1999 à titre de trésorier. Il cumule à son crédit plus de 1 500 heures de formation continue en orthodontie et a traité à ce jour plus de 2000 cas.

Divulgateur aux participants : Il n'existe aucune relation financière pertinente entre cet(ces) enseignant(s) de cette activité de formation continue susceptible de créer des conflits d'intérêts.

Unités de formation continue (FC)



Dentiste : 1 Unité FC / heure théorie et 2 Unités FC / heure pratique

Hygiéniste : 1 Unité FC / heure

Pour tous les dentistes membres de l'ODQ, la politique de formation continue prévoit que chaque heure de formation théorique procure 1 unité FC, et que chaque heure de formation pratique « hands-on » procure 2 unités FC. Pour les hygiénistes dentaires membres de l'OHDQ, la politique de formation continue fonctionne en heures d'activité de formation, que ce soit théorique ou pratique.

Horaire



De 8 h 30 à 16 h 30 (dîner inclus)

Coûts*



Dentiste : 2 995 \$/jour de stage

Membre du personnel : 1 195 \$/jour de stage

Contactez-nous ou consultez notre site d'inscription en ligne pour connaître nos diverses modalités de paiement et/ou mensualités.

* Plus taxes applicables. Un dépôt par carte de crédit est exigible à titre de confirmation, le solde étant requis au plus tard 14 jours avant le début de la formation (sauf si vous vous inscrivez dans les 30 jours précédents le début de la première journée de la formation). Le contenu du programme peut être modifié sans préavis. Un remboursement ou une note de crédit sera possible si une annulation écrite parvient à nos bureaux 21 jours avant le début de la formation. Notez toutefois que des frais administratifs de 10 % du prix original non escompté de la formation seront retenus (et les rabais de quantité et/ou gratuits associés seront réajustés), non remboursable, mais transférable sur une nouvelle transaction dans le programme en cours sur une ou plusieurs formations/services de consultation. Advenant une somme résiduelle, prévoir sa perte si non utilisée. Les places étant limitées, aucun remboursement ni note de crédit ne seront accordés sur une annulation formulée moins de 21 jours avant le début de la formation.

